

## Caractéristiques et impacts des transferts de fonds et de compétences des migrants

### Contexte

Dans le cadre du projet «**FMM/GLO/115/MUL - Favoriser les investissements productifs afin de créer des emplois agricoles et non-agricoles décents pour les jeunes ruraux dans les zones du Sénégal enclines à la migration**», l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) ont mené une étude sur les caractéristiques et les impacts des transferts de fonds et de compétences des migrants dans les zones rurales de deux régions du Sénégal: Kaolack et Matam.

L'étude s'appuie d'une part sur des données quantitatives collectées auprès de 1000 ménages en 2017, par la FAO et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie; et d'autre part sur des données qualitatives obtenues grâce à des entretiens approfondis menés par l'IPAR en 2017-2018. Les résultats de cette étude mettent en lumière les caractéristiques et les impacts des transferts de fonds et de compétences des migrants sur les investissements productifs dans les activités agricoles et non-agricoles, la création d'emplois et le développement de l'entrepreneuriat dans les régions rurales de Kaolack et Matam.

### Caractéristiques des envois de fonds

Dans les deux régions, 24,3% des ménages ont reçu des transferts de fonds au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. Ce chiffre est de 16,8% à Kaolack et 35,2% à Matam. Au total, il y a 7,7% des ménages qui ont reçu des transferts internes, 2,8% qui ont reçu des transferts internationaux et 3,4% qui ont reçu des transferts provenant de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Le pourcentage des familles qui ont reçu des transferts depuis l'étranger est nettement plus élevé à Matam, région caractérisée par une plus forte migration internationale.

Le montant moyen annuel des transferts reçus s'élève à 133 892 FCFA dans les deux régions, 98 934 FCFA à Kaolack et 158 081 FCFA à Matam. Le montant moyen des transferts depuis l'étranger est beaucoup plus important par rapport à ceux venant de l'intérieur du pays (147 194 FCFA contre 89 913 FCFA). Les fonds monétaires transférés par les migrants constituent en moyenne 25% des revenus annuels bruts des ménages dans les deux régions, 17% à Kaolack et 30% à Matam.

Dans les deux régions, les migrants utilisent en majorité les mêmes moyens de transferts d'argent. Les résultats montrent que 80,4% des ménages ruraux dans les deux régions ont reçu des envois de fonds par les canaux formels (par exemple, par agence de transfert comme Western Union, Moneygram, etc., ou par téléphone mobile ou SMS comme Wari, Orange Money, Tigo Cash, etc.). Seuls 17,2% des ménages ont reçu des transferts par des canaux informels (par un membre de la famille, par des amis, par des commerçants ou par des migrants eux-mêmes).

Figure 1. Ménages recevant les envois de fonds (sur une période de 12 mois)

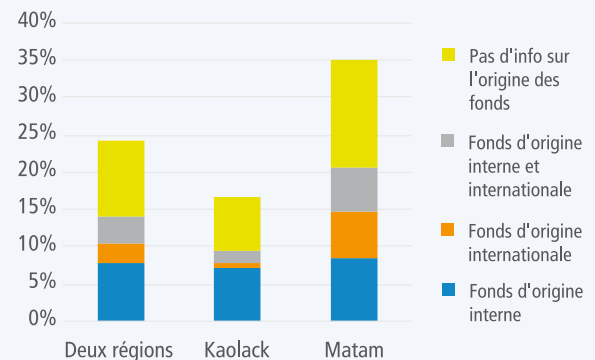
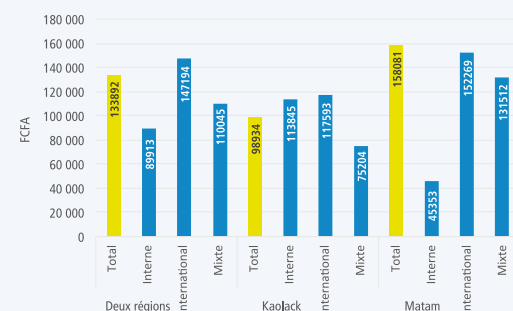


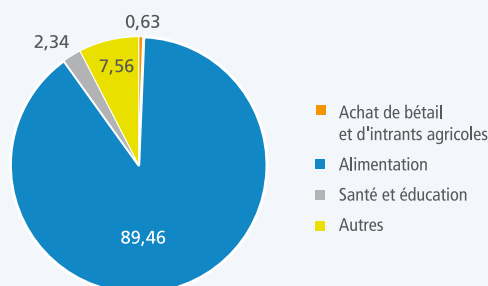
Figure 2. Moyenne des montants des transferts monétaires des migrants (sur une période de 12 mois)



## Impacts des envois de fonds

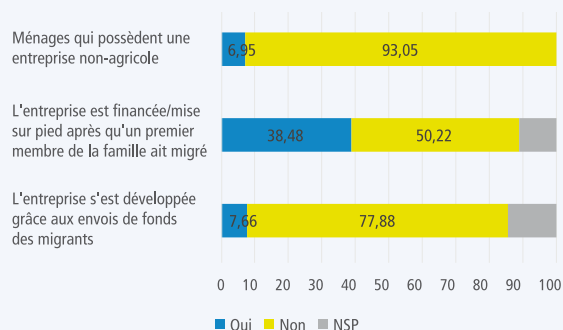
Les résultats obtenus, qui se basent sur l'enquête quantitative, montrent que les transferts des migrants contribuent significativement à l'amélioration du niveau de vie de leurs familles. Pourtant, l'utilisation des transferts à des fins d'investissements productifs reste encore très faible. L'alimentation est le premier poste d'utilisation des transferts reçus par la majorité des ménages (89% de l'utilisation). Seuls 0,6% des ménages ont déclaré avoir acheté du bétail ou des intrants agricoles avec les transferts reçus.

Figure 3. Utilisation des envois de fonds



Parmi les 1 000 ménages interrogés, seulement 6,9% d'entre eux possèdent une entreprise non-agricole, dont 38,5% ont été créées après qu'un premier membre de la famille ait migré. Et seulement 7,7% des entreprises se sont développées grâce aux envois des fonds des migrants.

Figure 4. Envois de fonds des migrants et création des entreprises non agricoles

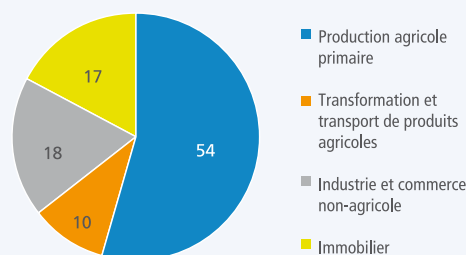


**Parmi les migrants de retour, seulement 5,5% ont déclaré avoir investi au Sénégal grâce aux revenus obtenus lors de la migration.** Les migrants de retour ont investi dans les activités suivantes: production agricole (54%), transformation et transport des produits agricoles (10%), industrie et commerce non-agricole (18%) et dans l'immobilier (17%). Le nombre de migrants de retour qui ont bénéficié d'un appui technique ou financier pour ces investissements est négligeable.

D'après les données qualitatives, seulement quelques migrants de retour ont déclaré avoir réussi à acquérir des ressources financières et des compétences nécessaires pour monter une affaire dans le domaine de l'agriculture.

Pour ceux qui ont investi dans l'agriculture, le manque d'expérience dans le domaine et la difficulté à mobiliser les documents administratifs nécessaires, ont été la cause de l'échec de leur placement. Le manque de connaissances dans le domaine d'investissement mais également l'absence d'espaces pour partager des

Figure 5. Investissement des fonds des migrants de retour par secteur



expériences sont perçus par les migrants interrogés comme étant des sources d'échecs tout comme la non-assistance par l'État aux migrants investisseurs pour que ces derniers puissent avoir accès plus facilement à des financements provenant du secteur privé.

## Conclusion

Les analyses quantitatives et qualitatives de cette étude montrent que l'impact des envois de fonds sur le développement des activités économiques dans les zones rurales au Sénégal reste très limité. Plus d'efforts sont requis afin de canaliser et d'exploiter efficacement le potentiel de la migration en faveur du développement des territoires grâce à la promotion des investissements productifs et de l'entrepreneuriat en milieu rural.

En outre, les transferts immatériels (savoir-faire, expériences, etc.) des migrants de retour sont peu pris en compte alors qu'ils peuvent jouer un rôle important dans les initiatives d'investissement innovants; pour cette raison une capitalisation de bonnes pratiques entre migrants de retour, populations locales, acteurs politiques et établissements financiers est à encourager. Il conviendra par ailleurs que l'accès des migrants aux services offerts par les différents dispositifs étatiques d'appui et d'accompagnement à l'investissement productif soit facilité par des mesures incitatives.

Ce produit a été préparé dans le cadre du projet FMM/GLO/115/MUL «Favoriser les investissements productifs afin de créer des emplois agricoles et non agricoles décents pour les jeunes ruraux dans les zones du Sénégal enclines à la migration» qui est soutenu par les Royaumes de Belgique, des Pays-Bas, de Suède et par la Suisse, via le Mécanisme de Soutien du Programme Multipartenaire de la FAO (FMM).

Représentation de la FAO au Sénégal  
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
 15, rue Calmette x rue Amadou Assane Ndoye | BP N° 3300 | Dakar  
 Tél.: (+221) 33 889 16 66 | Fax: (+221) 33 889 16 70  
 E-mail: FAO-SN@fao.org | www.fao.org/rural-employment/fr



Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO